

PRESENTATION DE LA CARTOTHEQUE DU CAOM

La cartothèque représente un ensemble de plus de 60 000 pièces (difficiles à dénombrer) se répartissant en divers fonds anciens et modernes ainsi qu'en collections distinctes.

FONDS ANCIENS

Le Dépôt des fortifications des colonies (DFC) :

Créé en 1778 , appelé " Dépôt des cartes et plans des colonies ", par prélèvement dans le " Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine " à Paris et par envoi par les directions locales des fortifications. En l'An VIII , il prend le nom de " Dépôt des fortifications des colonies ". En 1880, il est supprimé, les collections furent remises au corps de l'Artillerie de Marine. Puis en 1914 , la remise des collections se fait au Ministère des colonies puis à la Section outre mer des Archives Nationales. C'est en 1986 que le transfert de l'ensemble du fonds se fait au C.A.O.M. à Aix-en-Provence.

Ce fonds classé par grandes séries topographiques des possessions françaises mais aussi des puissances rivales, (en tout 45 répertoires manuscrits dont un publié), regroupe deux sortes de documents :

- Les cartes et plans, d'une riche diversité et d'une riche composition(cartes générales, tracés de rivières et de chemins, plans terriers, plans de villes et de bâtiments administratifs ou militaires) présentent un intérêt iconographique indiscutable d'une rare beauté : tableaux, aquarelles, dessins à la mine et à la plume, lavis etc...
- Les mémoires apostillés relatent des événements militaires et historiques comme la préparation d'action militaire, description des forces ennemies, projets de campagne, pièces techniques, mais aussi récits de voyage, rapports sur l'économie et les moeurs locales, alléchants projets de commerce, etc, comprennent eux aussi des croquis et des dessins.

Archives ministérielles anciennes :

Les séries du fonds ancien des Colonies renferment aussi des cartes et plans à l'appui ou en annexe des dossiers traités. Ces cartes et plans sont généralement¹ restés reliés aux registres d'origine.

Exemples : - Indes françaises **C² 224** : Fortifications de Pondichéry. Correspondance et plans. 1776.

- Ile Royale : **C^{11B}** : cartes et plans de Louisbourg, de l'île Royale et de certaines régions du Canada. XVIII^e s.

L'atlas Moreau de Saint-Méry (Louis Médéric Moreau de Saint-Méry, collection F³) :

Cet homme de robe (1750-1819), créole de la Martinique acquis aux Lumières, conseiller au Conseil supérieur de Saint-Domingue, député de la Martinique à la Constituante, profita de ses fonctions publiques pour satisfaire sa passion documentaire en vue de l'élaboration d'une encyclopédie restée au stade de "répertoire alphabétique des notions

¹ Sauf quelques exceptions qui, disjointes, ont néanmoins conservé leur cote d'origine : c'est le cas de certaines pièces du carton C^{11B} 39.

coloniales" inachevé. L'Etat a fort judicieusement racheté cette collection au XIX^e siècle.

A côté de plans de 1627 pour la Martinique, 1692 pour la Grenade, les cartes de l'Atlas Moreau de Saint-Méry datent du XVIII^e siècle et du tout début du XIX^e : dessins à la mine, dessins à la plume rehaussés de lavis ou d'aquarelle, ou gravures, donnant une cartographie générale des délimitations, des plans de villes, terroirs, fortins, bâtiments et projets de travaux. Tous se trouvent sous forme d' atlas relié ou simplement démembré, les plans sont alors collés sur planche. Une jolie série d'aquarelles de Trouard de Riolles d'après Moreau de Jonnés sur la Martinique a été acquise par les Archives nationales il y a quelques années et vient augmenter agréablement ce fonds prestigieux.

Le classement est grosso modo topographique, surtout les Antilles, singulièrement la Martinique et Saint-Domingue, l'Amérique du Nord, l'Océan Indien (Mascareignes) etc...

FONDS MODERNES

Archives ministérielles modernes :

Le deuxième essor colonial a donné lieu à d'importants travaux cartographiques liés à l'exploration et à la découverte, aux partages internationaux, à la prise de possession politique et à la mise en valeur économique. Cela a entraîné une énorme production cartographique, coordonnée par le Service géographique des colonies, créé en 1899, dont les attributions étaient : la formation de collections des cartes et documents géographiques relatifs aux colonies françaises.

Le classement et la mise en œuvre des cartes et croquis originaux transmis par les administrations coloniales a suivi ainsi que la publication de cartes nouvelles, le classement des traités, l'examen au point de vue géographique de toutes les publications officielles concernant les colonies.

Ces collections comptent des levés d'itinéraires des missions d'exploration (mission Gallieni, Coppolani...), des plans de frontières, cartes d'intérêt militaire, dessins de côtes, des cartes des réseaux hydrographiques et des voies de communication, des plans de villes et villages, des cartes de concessions agricoles ou minières. Souvent ces cartes portent des annotations sur les cultures, la faune et la flore, les populations, les chefs de village, etc. Elles témoignent des immenses progrès opérés à la fin du XIX^e siècle par les soins des explorateurs et des topographes dans la découverte de la géographie des terres intérieures. Elles constituent une source importante qui illustre ou dévoile certaines données de l'histoire de la conquête et de l'implantation française. L'ensemble se compose de nombreuses cartes gravées (en milliers), et certaines manuscrites (environ 50 pour la Guyane).Le classement s'opère par grands ensembles géographiques : **Afrique, Antilles, Asie, Guyane et Amérique du sud, Océan indien, Océanie.**

Il est à noter que de nombreuses cartes sont restées dans leur dossier d'affaire, et sont donc conservées sous leur cote de **série géographique**, singulièrement pour le continent africain.

De même, l'Algérie, qui ne relevait pas du ministère des Colonies mais de l'Intérieur, figure néanmoins dans les collections du CAOM, en gardant sa cote d'origine (F⁸⁰ : **Algérie**) et comprend 10 portefeuilles de cartes et plans (F⁸⁰ 2030 à 2037 et 2039 à 2040).

A partir de 1944, l'**IGN** (Institut géographique national) est chargé de la couverture cartographique des colonies, et entreprend d'achever une

couverture exhaustive des territoires sous souveraineté française. La publication est parfois postérieure à l'accession à l'indépendance. A noter : une gageure menée à bien : la couverture cartographique du Sahara au 1/200 000. Le classement est topographique par colonies plus protectorats de Tunisie et du Maroc, et condominium des Nouvelles-Hébrides.

Le fonds des cartes toilées sphériques (**CTS**), est composé d'un ensemble assez disparate de cartes imprimées topographiques, hydrographiques et administratives, de missions et d'itinéraires. Les cartes sont de grande dimension, toilée et souvent de type planisphère. Le classement est topographique. Sont représentés : l'Afrique et Madagascar surtout, l'Indochine et la Cochinchine, la Réunion, l'Ethiopie et la Côte Française des Somalis, mais aussi le Maroc, la Syrie et Terre Sainte.

Le fonds du Musée de la France d'outre-mer (**Musée FOM**) devenu musée des arts africains et océaniens, se compose de 76 cartes gravées ou manuscrites couleurs (itinéraires, missions, cultures, ou simplement cartes topographiques établies par la Société de Géographie). Le classement est géographique et porte sur les Antilles Françaises et Américaines, l'Amérique du Sud, l'Indochine et le Siam, la Réunion, la Polynésie.

Le fonds des "**Archives du service géographique des colonies**", n'est pas seulement cartographique puisque les cartes se mêlent à des brochures et des documents administratifs tels que comptes, rapports sur les frontières, ou itinéraires etc.... Les aires couvertes sont : l'Afrique surtout pour les missions et frontières de l'AEF, l'Inde, l'Indochine, Madagascar et les Comores, etc..

FONDS RAPATRIES

Ces collections sont d'une grande diversité : cartes politiques, cartes de géographie urbaine, atlas archéologique de l'Algérie (**AA 57**), carte de 1952 indiquant les zones d'émigration en France selon les arrondissements algériens (**AA 13**), cartes économiques, voire carte de publicité des vols Air-France associé aux " cartes itinéraires Dunlop " et à de nombreuses entreprises (Nestlé, Société générale, etc.) (**E 301**). Le classement par lettre de **A à G** mêle tous les territoires.

SERIE CONTINUE PL

Les cartes nouvellement entrées sont actuellement classées, quelle qu'en soit la provenance, dans la série continue **PL**, ce sont aussi bien des cartes extraites de fonds rapatriés (tels que GGA ou GGI, la cote d'origine est simplement signalée), que des cartes acquises par don, dation ou achat en vente publique. Pour certaines, elles remontent au XVII^e siècle.

Le classement se fait par formats:

- 1 **PL** correspond aux documents inférieurs à 92 par 65
- 2 **PL** correspond aux documents compris entre 92 par 65 et 153 par 113
- 3 **PL** correspond aux documents de grande dimension en rouleau
- 4 **PL** concerne les recueils de cartes reliées tels les atlas...

Les aires couvertes sont toutes colonies.

FONDS D'ORIGINE PRIVEE

- Fonds Michel Pacha (**102 APOM**) , cartes isolées ou en portefeuilles (atlas), issues du service des phares et balises ottoman concernant les projets et implantations de phares du pourtour méditerranéen et du golfe persique. (XIX^e- début XX^es).

- Fonds Castries (comte Henri de la Croix de, 1850-1927, officier, géographe et historien du Maroc), don des Archives départementales de Maine-et-Loire en 1988. Encore non classé et couvrant essentiellement le Maghreb.

- Fonds de la Société Française des Nouvelles-Hébrides (**SFNH**), fondée par Higginson. Ensemble de cartes non classées sur les Nouvelles-Hébrides, mais sauvées lors du rapatriement des cartes de la Section outre-mer.

- Fonds de la Société agricole de la Martinique, Le Galion (**118 AQ**). Une vingtaine de plans forment l'ensemble non coté, mais d'autres documents graphiques se trouvent dans les dossiers : tel le projet de construction d'une véranda à la Martinique au XIX^e siècle tout à fait remarquable (cote d'origine : **118 AQ 248**).

le 1er juin 2005,
Marie-Paule BLASINI
Responsable de la cartothèque